



WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

CONFÉRENCE

« LA FEMME EN DOUANE, DANS LE COMMERCE ET EN POSITION DE LEADERSHIP »

« Offrir plus d'opportunités aux femmes

à travers la réforme et la modernisation douanières »

1^{er} juillet 2013

BRUXELLES, BELGIQUE



La présente Conférence se tient avec l'appui généreux de la Banque mondiale et du Gouvernement finlandais



CONFERENCE

« LA FEMME EN DOUANE, DANS LE COMMERCE ET EN POSITION DE LEADERSHIP »

1^{ER} JUILLET 2013

PROGRAMME OFFICIEL

09:00 – 09:30

REMARQUES LIMINAIRES

M. Kunio Mikuriya, Secrétaire général, Organisation mondiale des douanes

DISCOURS D'OUVERTURE

Mme. Amanda Ellis, Chef de mission et Représentante permanente de la Nouvelle-Zélande auprès des Nations Unies

09:30 – 10:45

SESSION I

Perspectives externes : Autonomisation économique des femmes et facilitation des échanges

Les femmes dans les pays en développement sont de plus en plus impliquées dans le commerce international. Grâce aux activités commerciales, l'autonomisation économique des femmes peut engendrer des retombées positives sur le plan social, économique et celui des recettes fiscales. La présente session explorera les défis particuliers auxquelles sont confrontées dans les pays en développement les femmes dans le négoce.

Modérateur: M. Erich Kieck, Directeur du renforcement des capacités, Organisation mondiale des douanes

Panélistes:

- *Mme Rukhsana Shah, Présidente, Conseil national de la protection sociale, Gouvernement du Pakistan (à confirmer)*
- *Mme Margaret Saner, Vice-Présidente du Comité d'experts de l'administration publique des Nations Unies*
- *Mme Anne Miroux, Directeur, Division de la technologie et de la logistique, Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) (à confirmer)*

Questions-réponses, débat

10:45 – 11:15

PAUSE-CAFÉ ET RÉSEAUTAGE

11:15 – 12:30

SESSION II

Considérations pratiques: Comment la douane peut-elle soutenir l'autonomisation économique des femmes ?

Les administrations des douanes jouent un rôle de soutien crucial s'agissant de facilitation des échanges et du développement économique dans les pays en développement. La présente session explorera les besoins particuliers des femmes en tant qu'acteurs économiques, ainsi que la façon dont les administrations douanières et autres parties prenantes dans le commerce peuvent soutenir l'autonomisation économique des femmes dans le cadre de l'agenda de la douane au 21^{ème} siècle.

Modérateur: Mme. Elfriede Fritz, Chef d'Unité « Instruments de politique commerciale » et Présidente du Groupe de travail sur l'égalité de traitement, Ministère des finances, Autriche

Panélistes:

- *M. Alan Hall, Spécialiste principal en gestion des frontières, Banque mondiale*
- *Mme Carol West, Présidente, Groupe consultatif du secteur privé de l'OMD*
- *Mme Gertrude Nimako-Boateng, Directrice exécutive, Institut du Commerce international pour l'Afrique occidentale*
- *Mme Claudia Maria Gaviria, Directrice générale des douanes, République de Colombie (à confirmer)*

Questions-réponses, débat

12:30 – 14:00

DÉJEUNER

14:00 – 14:20

ALLOCUTION LIMINAIRE

Mme Allen Kagina, Commissaire générale, Autorité fiscale ougandaise

14:20 – 15:45

SESSION III

Perspectives internes: L'égalité en tant qu'élément moteur d'amélioration de la performance organisationnelle

Les organisations ouvertes à la diversité qui optimalisent l'utilisation des multiples talents qu'elles possèdent en leur sein – y compris les femmes – ont tendance à enregistrer de meilleures performances. En s'appuyant sur des exemples tirés du milieu douanier ou non, la présente session examinera les succès rencontrés par les organisations qui ont intégré pleinement les talents des femmes.

Modérateur: Mme Birgit Hahn, Programmes de développement des capacités humaines en Afrique, GIZ (Agence de coopération internationale allemande pour le développement) (à confirmer)

Panélistes:

- *Dr. Gudrun Vande Walle, Post-doctorant, Collège universitaire, Gand*
- *Mme Christina Horchmans, Directrice, Fiscalité indirecte, Douane et commerce international, Ernst & Young*
- *Mme Petra Hoogendoorn, Directrice, Diversité et Intégration, Administration fiscale et douanière des Pays-Bas*

Questions-réponses, débat

15:45 – 16:15

PAUSE-CAFÉ ET RÉSEAUTAGE

SESSION IV

Considérations pratiques : Comment permettre aux femmes de travailler efficacement dans des organisations essentiellement masculines

Bien que les administrations des douanes soient à dominante masculine, les femmes en position de leadership ont donné une empreinte décisive à la douane partout dans le monde. En s'appuyant sur des exemples tirés du milieu douanier ou non, la présente session examinera la manière dont les femmes ont accédé à la réussite et se sont illustrées dans des organisations à prédominance masculine.

Modérateur: Mme Heike Barczyk, Directrice adjointe du renforcement des capacités, Organisation mondiale des douanes

Panélistes:

- *Mme Agnes Katsonga, Commissaire des douanes et accises, Autorité fiscale du Malawi.*
- *Me. Thoko Majokweni, Directeur de projet « Délits sexuels et affaires communautaires », Ministère public d'Afrique du Sud (à confirmer)*
- *Mme Maria Oliveri, Fonctionnaire des douanes, Bureau américain des douanes et de la protection des frontières*

Questions-réponses, débat

Perspectives de l'Atelier sur la femme en position de leadership, 2-5 juillet : M. Nathan Taylor, Directeur de projet, Organisation mondiale des douanes

Clôture

RECEPTION

Organisée par l'Organisation mondiale des douanes

Document OMD de la 4^{ème} réunion du Comité du renforcement des capacités tenu en février 2013: [HC0049F1.doc](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/genericdocument/wcms_184878.pdf)

SESSION I

Pourquoi créer plus d'emplois, promouvoir le travail décent et l'autonomisation économique des femmes ?

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/genericdocument/wcms_184878.pdf

Depuis la création des Nations Unies, l'égalité des sexes a été reconnue comme étant un droit de l'homme. La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) adoptée en 1948 ainsi que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), entrés en vigueur en 1976, énoncent clairement le droit des femmes de ne pas subir de discrimination. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unie porte obligation aux signataires de prendre des mesures pour garantir l'égalité des sexes tant dans la sphère publique que privée, et pour éliminer les conceptions stéréotypées des rôles des sexes.

<http://www.unifem.org/attachments/stories/WomensEmpowermentPrinciples.pdf>

L'autonomisation économique des femmes constitue une condition préalable indispensable au développement durable et à une croissance favorable aux pauvres. L'autonomisation économique des femmes ne peut se concevoir sans la mise en œuvre de politiques publiques efficaces, une approche globale et un engagement à long terme; il est indispensable que des perspectives spécifiques hommes-femmes soient intégrées au stade de la conception des politiques et de la programmation. Que les femmes aient un accès plus équitable aux biens et aux services est une nécessité; les programmes d'infrastructure doivent être conçus au bénéfice des pauvres, tant hommes que femmes, et il convient d'améliorer les opportunités d'emploi tout en faisant reconnaître l'étendue du travail non rémunéré des femmes. Des partenariats et des approches novatrices passent par un renforcement du dialogue entre les acteurs de développement et de la coordination entre les donateurs, ainsi que par un appui aux femmes au niveau national et mondial. <http://www.oecd.org/dac/povertyreduction/50157530.pdf>

L'autonomisation économique des femmes – et son importance en matière de croissance économique et d'égalité des sexes – fait l'objet de beaucoup d'attention dans les cercles politiques tant nationaux qu'internationaux. Le Rapport 2012 sur le développement mondial, *Egalité des sexes et développement*, atteste de l'engagement de la Banque mondiale à faire de l'égalité des sexes une véritable priorité dans ses politiques et opérations de prêt et d'emprunt (Banque mondiale, 2011). <http://www.nsi-ins.ca/wp-content/uploads/2012/10/2012-Supporting-Trade-and-Gender-Equality.pdf>

SESSION II

La publication de l'OSCE « Autonomisation économiques des femmes – Tendances et bonnes pratiques en matière d'entreprenariat féminin dans la région de l'OSCE » fournit des données importantes et des tendances en matière d'entreprenariat féminin dans les Etats participants de l'OSCE et fait ressortir les stratégies globales qui ont permis de surmonter les obstacles à la participation des femmes à l'économie, notamment la législation pertinente et les initiatives fondées sur des politiques. La publication formule également des recommandations spécifiques de l'OSCE visant à intensifier les efforts de l'Organisation en vue de renforcer les opportunités et les compétences entrepreneuriales des femmes. <http://www.osce.org/gender/75553>

SESSION III

Les entreprises prendront des mesures concrètes pour parvenir à l'égalité des sexes, par l'adoption et la mise en œuvre de pratiques et de politiques d'emploi visant à éliminer la discrimination fondée sur le sexe dans des domaines tels que l'embauche, le salaire et la promotion. <http://www.calvert.com/nrc/literature/documents/8753.pdf?litID=8753>

L'égalité des sexes joue un rôle central dans le développement démocratique, social et économique d'un pays dans la mesure où elle génère une plus grande croissance et abaisse la pauvreté. Malgré des arguments irréfutables démontrant les nombreux bénéfices de l'autonomisation des femmes, ces dernières restent plus pauvres dans bien des parties du monde et n'ont pas accès aux mêmes opportunités que les hommes. Alors que la question de l'égalité des sexes fait partie intégrante depuis longtemps des enjeux du développement international, ce sujet bénéficie d'un regain d'intérêt dans la mesure où les sociétés et les investisseurs commencent à se rendre compte des avantages commerciaux découlant de l'autonomisation des femmes. http://www.corporate-citizenship.com/wp-content/uploads/Women-Mean-Business_0312.pdf

SESSION IV

Les rapports de durabilité 2010 et 2011 de la douane de Dubaï offrent un exemple de l'autonomisation des femmes au sein de la douane.

2010 <http://www.dubaicustoms.gov.ae/en/SocialResponsibility/Sustainability/SustainabilityReport2010.pdf>

2011 <http://www.dubaicustoms.gov.ae/en/SocialResponsibility/Sustainability/SustainabilityReport2011.pdf>